

NOUS PROPOSONS DES SERVICES SUR MESURE

« Parce que chaque client et chaque besoin est unique, nous vous proposons un service personnalisé et individuel »

Venez en discuter avec nous !

GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	
En % HT de l'encaissement	4%	6%	8%	
Mise en place de votre mandat de gestion	✓	✓	✓	
Montage et suivi d'un dossier MULTILOC'	✓	✓	✓	
Extranet propriétaire et locataire 24h/24h (accès à vos comptes et documents)	✓	✓	✓	
Emission des avis d'échéance du locataire	✓	✓	✓	
Encaissement des loyers, provisions sur charges et allocations logement	✓	✓	✓	
Délivrance des quittances de loyer et reçus	✓	✓	✓	
Etablissement des attestations de loyer destinées à la CAF	✓	✓	✓	
Révision annuelle des loyers	✓	✓	✓	
Régularisation annuelle des provisions sur charges locatives	✓	✓	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	✓	✓	✓	
Décompte locatif lors du départ du locataire	✓	✓	✓	
Déclaration de départ du locataire à la perception	✓	✓	✓	
Demande annuelle de l'attestation d'assurance des risques locatifs	✓	✓	✓	
Suivi des impayés de loyers (1ère relance 2ème relance par LRAR)	✓	✓	✓	
Règlement de vos appels de fonds auprès du syndic	✓	✓	✓	
Règlement de vos assurances au besoin	✓	✓	✓	
Emission mensuelle de votre compte-rendu de gérance	✓	✓	✓	
Reversement mensuel de votre solde (reddition au franc le franc)	✓	✓	✓	
Etat annuel d'aide à la déclaration des revenus fonciers	✓	✓	✓	
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait à l'acte
Suivi des contentieux locatifs : choix de l'Avocat en accord avec le propriétaire sur le montant des honoraires, transfert du dossier et des éléments d'information, relation avec l'Avocat et l'Huissier, réception des actes et mise en œuvre du recouvrement		✓	✓	300 € TTC
Demande de devis de travaux (limité à 2) : recherche d'entreprises, examen des devis et choix de l'entreprise en accord avec le propriétaire		✓	✓	80 € TTC
Si devis supplémentaires à la demande du propriétaire		✓	✓	40 € TTC / devis
Suivi administratif des travaux : commande, organisation des rendez-vous entreprise / locataire, contrôle du respect des délais et de la satisfaction locataire, règlement de la facture (suivant fonds disponibles) :				
- si travaux inférieurs à 500 €		✓	✓	60 € TTC
- si travaux compris entre 500 € et 2.000 €			✓	150 € TTC
- si travaux supérieurs à 2.000 €			✓	250 € TTC
En cas de déplacement (visite conseil, représentation en expertise, réunion ou réception de chantier), chaque vacation sera facturée :				
- Paris Intra-muros			✓	120 € TTC
- Hors Paris			✓	150 € TTC

GARANTIE SUR LES LOYERS IMPAYES

<p>Garantie loyers impayés En sus de nos honoraires de gestion, sachez que notre agence peut aussi vous assurer la garantie des loyers impayés grâce à notre assurance. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une indemnisation illimitée sans franchise, sans durée ni plafond La prise en charge des frais de contentieux Une garantie pour tous les montants de loyer et de charges 	2,45 % du loyer charges incluses
<p>Garantie loyers impayés et détériorations mobilières En sus de nos honoraires de gestion, sachez que notre agence peut aussi vous assurer la garantie des loyers impayés et détériorations mobilières grâce à notre assurance. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une indemnisation illimitée sans franchise, sans durée ni plafond La prise en charge des frais de contentieux Une garantie pour tous les montants de loyer et de charges Une garantie Détériorations immobilières : 7.625 € par sinistre 	2,70 % du loyer charges incluses

LOCATION

HABITATION (barème Loi Alur)	à la charge du bailleur	à la charge du locataire
Publicité, négociation et entremise	200 € TTC	
Organisation de visites individuelles, constitution des dossiers de candidats locataires, rédaction du bail	12 € TTC / m2	Zone très tendue : 12 € TTC / m2 Zone tendue : 10 € TTC / m2 Autre zone : 8 € TTC / m2
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2
Inventaire d'entrée	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2
Etat des lieux de sortie	6 € TTC / m2	
inventaire de sortie	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2

AUTRES PRESTATIONS

HABITATION (barème Loi Alur)	à la charge du bailleur	à la charge du locataire
Vérification des dossiers de candidats locataires	30 € / dossier	
rédaction du contrat de location et annexes	200 € TTC	200 € TTC
Réception du candidat et signature du contrat de location	100 € TTC	100 € TTC

VENTE

Nos honoraires sont fixés conformément au barème (tranches cumulatives), et sont, sauf convention expresse à la charge du vendeur.

jusqu'à 100.000 €	10.000 €
sur la tranche comprise entre 100.001 € et 120.000 €	8,50%
sur la tranche comprise entre 120.001 € et 170.000 €	7,00%
sur la tranche comprise entre 170.001 € et 220.000 €	6,50%
sur la tranche comprise entre 220.001 € et 270.000 €	6,00%
sur la tranche comprise entre 270.001 € et 450.000 €	5,50%
sur la tranche égale ou supérieure à 450.001 €	5,00%